



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

trafic

Question au Gouvernement n° 2108

Texte de la question

TRAFIC DE STUPÉFIANTS DANS LES BANLIEUES POPULAIRES

M. le président. La parole est à M. François Asensi, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. François Asensi. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

La drogue fait plus de victimes que le terrorisme. À Sevran, dans ma circonscription, sept morts par violence sont à déplorer depuis dix mois. Pourtant cette ville attend toujours une UTEQ.

Cette réalité est connue, tout comme la terreur et le contrôle social exercés par ces réseaux mafieux sur les habitants, dans des centaines de quartiers en France. L'émission racoleuse de TFI tournée à Tremblay-en-France, tout comme la Une caricaturale du *Monde*, n'ont rien révélé que nous ne sachions déjà, et que je dénonce depuis des années.

L'État prend-il la mesure de l'enracinement économique et social du commerce de stupéfiants ? Comment expliquer que la justice ait si peu recours à la procédure de témoignages sous X ? C'est le seul moyen de briser la loi du silence.

Il faut dans chaque commissariat une cellule d'investigation au plus près du terrain, pour prolonger le travail remarquable de la police et des douanes.

Aucune excuse sociale ne peut justifier l'incendie d'un bus à Tremblay-en-France, en représailles au démantèlement d'un réseau.

Reste que le terreau de la pauvreté et de la désespérance sociale progresse et gangrène ces quartiers. Depuis 2005, ils continuent de s'enfoncer dans la relégation sociale.

Le dernier rapport de l'ANRU dénonce l'absence de mixité sociale et les lacunes de la rénovation urbaine. Le grand ensemble de Tremblay, c'est 3 000 logements sociaux d'un seul tenant, la plus grande cité de Seine-Saint-Denis et vingt-cinq tours.

Pourquoi ses habitants ont-ils été punis par le gouvernement précédent, qui leur a refusé l'intégration à l'ANRU ?

Il faut choisir : la loi du plus fort et le culte de l'argent roi ou la justice, l'égalité et la fin des ghettos.

(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SRC.)

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur Asensi, je vous l'ai dit : l'État ne se laissera pas impressionner par de petits voyous qui se lèvent à midi, qui vivent de leurs trafics et qui empoisonnent la vie des honnêtes gens. Je vous l'ai dit, en me rendant à deux reprises en quelques heures dans votre circonscription. Je l'ai dit en votre présence aux policiers du commissariat de Villepinte, qui ont réalisé une très belle opération de saisie et je l'ai dit, toujours en votre présence, aux conducteurs et aux machinistes des sociétés de bus, dont l'un avait été caillassé et l'autre brûlé.

M. Patrick Lemasle. Des mots !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur*. Ce caillassage et cet incendie de bus sont le signal que nos opérations dérangent. Nous luttons, vous avez raison, avec acharnement contre les trafics de stupéfiants. Pour être tout à fait précis, je souhaite vous indiquer que sur les deux premiers mois de l'année nous avons d'ores et

déjà saisi le double de ce que nous avons pris l'année dernière pour les deux mois correspondants.

M. Bruno Le Roux. Il en reste beaucoup !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur*. Il en reste naturellement beaucoup, mais notre action ne doit pas se limiter à cela. C'est une action contre toutes les formes de la délinquance, en Seine-Saint-Denis comme ailleurs. C'est pourquoi nous avons réorganisé notre système de sécurité, avec la création de la police d'agglomération depuis la mi-septembre. C'est aussi pour cela que nous suivons avec attention l'évolution des effectifs. Il y avait 4 527 policiers en Seine-Saint-Denis en 2000 ; aujourd'hui, il y en a près de 5 000.

M. Bruno Le Roux. Ce n'est pas vrai !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur*. Et j'ai annoncé la semaine dernière le recrutement de 1 500 ADS. Un grand nombre d'entre eux - 385 - seront affectés à la région Île-de-France, et l'essentiel de ce contingent le sera à votre département.

Lutter contre les nouvelles formes de la délinquance est un combat permanent, un combat difficile. C'est donc un combat, monsieur Asensi, qui doit être collectif. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. François Asensi](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2108

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 avril 2010